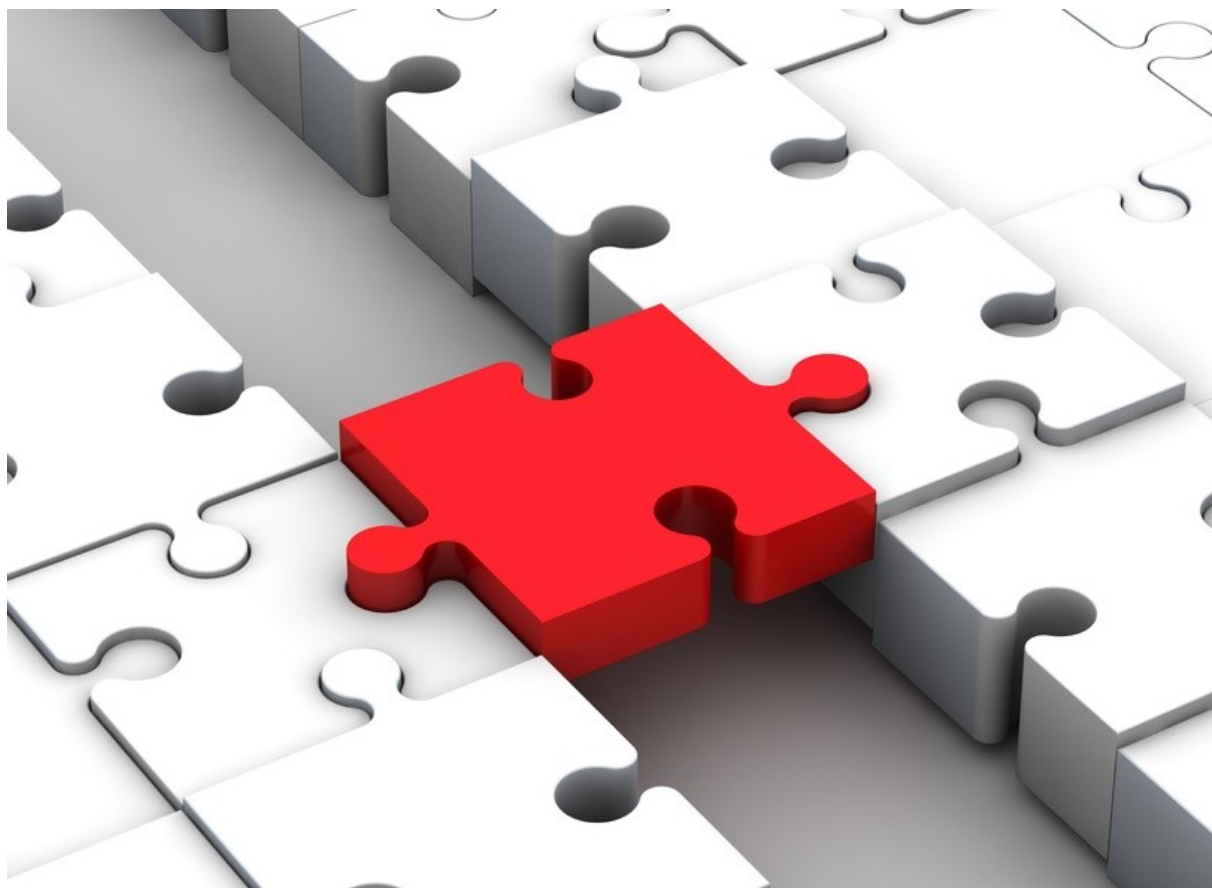


L'OPÉRATEUR EN INGÉNIERIE DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS SENS DESSUS DESSOUS



©fotolia

Le Cerema, secoué par la démission de son président Gaël Perdriau en octobre dernier a vu l'élection de sa future présidente provisoire, prévue le 1er décembre dernier, reportée suite à une action de blocage menée par des syndicats. Pour ne rien arranger, son directeur général, Bernard Larrouturou vient également d'annoncer officiellement sa démission.

Rien ne va plus au Cerema. Depuis la démission de Gaël Perdriau en octobre dernier de sa présidence, en protestation contre les coupes budgétaires imposées en 2018, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement enchaîne les tempêtes.

A commencer par sa nouvelle présidence, qui devait initialement revenir, dans le cadre d'un Conseil d'administration le 1er décembre dernier, à la directrice de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Patricia Blanc, seule candidate. Mais suite à un blocage physique organisé par l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-UNSA, l'élection s'est néanmoins vue reportée en raison de l'annulation dudit CA.

Un blocage se justifiant notamment, selon Sylvain Guerrini, représentant FO au conseil d'administration de l'établissement, par le fait que le Cerema, devrait encore souffrir de nouvelles diminutions de subventions et d'une réduction son personnel dans les années à venir [moins 5 millions d'euros de subventions de l'État en moins pour 2018, et la suppression d'une centaine de postes par an sur 5 ans].

L'élection d'une haute fonctionnaire à la présidence de l'établissement, et non une personnalité issue des collectivités territoriales (contrairement à Gaël Perdriau, maire LR de Saint-Etienne), avait aussi, pendant un temps, fait tiquer les syndicats, y voyant « une reprise en main du CA par le Gouvernement », indique Sylvain Guerrini. Sur ce dernier point néanmoins, et toujours selon le syndicaliste, « Patricia Blanc a assuré vendredi qu'il s'agissait d'une présidence provisoire, avant l'élection d'un élu à la tête du CA lors du conseil d'administration du 9 mars prochain ».

Bernard Larouturou jette l'éponge

Pour l'heure, la date de tenue d'un nouveaux CA a été reportée au 21 décembre. Régine Engström, secrétaire générale des ministères de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, du Logement et de l'Habitat durable, a promis aux agents qu'elle relayerait leur « demande d'entretien avec les ministres auprès des cabinets ministériels concernés ». Une promesse qu'elle a tenu, puisque les syndicats rencontreront le 19 décembre prochain Michèle Pappalardo, la directrice de cabinet du ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, dans le cadre d'une réunion. Les syndicats annoncent par ailleurs d'ores-et-déjà qu'ils mèneront une nouvelle action le 12 décembre, conjointement avec Météo-France et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), également menacés par des suppressions de postes.

Pour ne rien arranger, Bernard Larouturou, le directeur général de la structure, dont le mandat arrivait à terme en fin d'année, a annoncé officiellement, le 4 décembre 2017, sa démission. Une décision intervenant alors que la décision des pouvoirs publics de le reconduire ou non, n'était pas connue, et qui devrait entraîner la nomination prochaine de Bruno Lhuissier, directeur général adjoint de la structure depuis novembre dernier, au poste de directeur général par intérim [[lire notre article sur le sujet](#)].

Le directeur général justifie ce choix, dans un courrier auprès des agents du Cerema, par son impossibilité de diriger l'établissement après une autre décision de Régine Engström : celle de suspendre la fermeture de la direction territoriale d'Île-de-France du Cerema.

Pour mémoire, dans le but de faire face aux réductions d'effectifs prévues dans les années à venir au sein du Cerema, plusieurs scénarios avaient été envisagés par la direction, qui avait finalement décidé de fermer la direction territoriale d'Île-de-France (ou DTer IDF), forte de 180 agents, d'ici à 2020. Un choix, fortement contesté par les syndicats, et suspendu, en octobre dernier, par la secrétaire générale des ministères, afin de laisser aux acteurs un délai de 6 mois de réflexion supplémentaire.

L'ombre de la future agence de cohésion des territoires

Cette nouvelle démission, et le report de l'élection de la présidente du CA, viennent donc renforcer un peu plus la fragilité du Cerema, pourtant plébiscité par les collectivités locales [rappelons que dans [nos colonnes](#), la semaine dernière, l'ADCF appelait à une montée en puissance de celui-ci].

Le Cerema pourrait, de surcroît, voir son avenir menacé par la future agence de Cohésion des territoires. Le président Emmanuel Macron a en effet indiqué, lors du Congrès des maires de novembre dernier, qu'elle entraînerait la suppression de plusieurs structures de

ce type, sans mentionner les agences concernées. Mais cette annonce n'a fait que relancer les inquiétudes autour du Cerema.

Une structure encore jeune

Pour rappel, cette structure a vu le jour en janvier 2014, à la suite de la fusion des huit Centres d'études techniques de l'équipement (Cete), du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), du Centre d'études techniques, maritimes et fluviales (Cetmef) et du Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Setra). Placé sous la tutelle du ministère de la Cohésion des territoires et du ministère de la Transition écologique et solidaire, il est, comme son nom l'indique, un centre d'expertises tant scientifiques que techniques, à destination de l'État et des collectivités locales, pour lesquelles il propose notamment des solutions d'ingénierie.

Par HAHINEZ BENABED